



Justifit

CHÔMAGE TECHNIQUE

COMMENT Y FAIRE FACE ?

Le chômage technique est un dispositif qui oblige les employeurs à suspendre ou réduire leurs activités sur une période donnée.

LES CONDITIONS DU CHÔMAGE TECHNIQUE



LA PROCÉDURE DU CHÔMAGE TECHNIQUE



PEUT-ON TRAVAILLER EN ÉTANT AU CHÔMAGE TECHNIQUE ?

POUR LE CHÔMAGE PARTIEL

POSSIBLE SI LA DURÉE DÉPASSE PLUS DE 6 SEMAINES.



POUR LE CHÔMAGE TECHNIQUE TOTAL

AU-DELÀ DE 6 SEMAINES, LE SALARIÉ EST CONSIDÉRÉ COMME DEMANDEUR D'EMPLOI.



Depuis juillet 2020, il est possible de travailler pour une autre entreprise en période de chômage technique, si celle-ci appartient aux secteurs d'activité en manque de main d'œuvre.